



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 006 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la famille est une valeur fondamentale dans toute société et que les enfants ont des droits et les parents des devoirs;

ATTENDU QUE des parents mésestiment l'importance des besoins psychologiques des enfants;

ATTENDU QUE le mal d'être chez des enfants s'ancre souvent dans leur mémoire inconsciente et y demeure parfois durant toute une vie;

ATTENDU QUE plus de dix pour cent des deux millions d'enfants qui naîtront au Québec au cours des vingt prochaines années expérimenteront une enfance difficile susceptible d'handicaper une partie importante de leur existence, parce que des parents qui les aiment n'auront pas suffisamment acquis de connaissances et de compétences au sujet de l'attachement, le développement de l'estime de soi, l'accompagnement, etc.;

ATTENDU QUE les futurs parents ont droit aux informations indispensables pour assurer un développement harmonieux de leurs enfants;

ATTENDU QUE la mesure proposée est complémentaire aux pratiques actuelles de prévention de la santé mentale, des maladies mentales et du suicide;

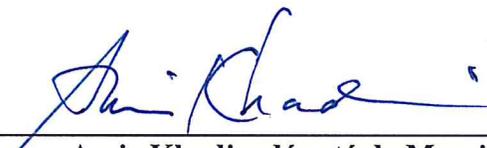
ATTENDU QUE les programmes de formation permettront une réduction des dépenses reliées à la santé mentale pour le ministère, les individus, les employeurs, les familles et leurs milieux de vie;

ATTENDU QUE le Québec peut servir d'exemple sur la scène internationale;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministère de la Santé et des Services sociaux d'introduire dans les cours prénataux les connaissances de base essentielles à la satisfaction des besoins psychologiques de l'enfant.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

5 octobre 2015
Date de signature de l'extrait